

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 77 (1932)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

Deux officiers supérieurs quittent le corps d'instruction de la 1<sup>re</sup> division. — Cérémonie à la mémoire du colonel F. Feyler.

### **Deux officiers supérieurs quittent le corps d'instruction de la 1<sup>re</sup> division.**

Les colonels E. Schibler et Ch. Verrey ont demandé au Conseil fédéral d'être relevés de leur fonction d'instructeur d'infanterie. Leur requête a été accordée, selon la formule helvétique avec « remerciements pour les services rendus ». Ils mettent ainsi volontairement fin à une carrière qui fut utile à notre armée et à notre pays. La *Revue militaire suisse*, à laquelle ces deux officiers distingués ont souvent fait l'honneur d'une collaboration désintéressée, tient à retracer ici, à l'intention de ses lecteurs, — parmi lesquels de nombreux officiers et sous-officiers ont effectué l'un ou l'autre de leurs services sous les ordres de ces deux instructeurs, — la fertile carrière de ceux qui quittent aujourd'hui le métier des armes.

Le *colonel Schibler*, né en 1872, fut nommé lieutenant en 1893. Sa carrière est rapide autant que variée. En 1897, on le trouve, comme premier-lieutenant, adjudant du régiment d'infanterie 17 soleurois. Il revêt le grade de capitaine en 1901 et, franchissant les Alpes, s'en vient au Tessin commander la cp. I-96. Major en 1908, il est placé à la tête du bataillon 96, puis 94. Devenu lieutenant-colonel en 1913, il reçoit, au début du service actif de 1914, le commandement du régiment d'infanterie 1, composé de Vaudois aux accents divers, braves gens d'un beau canton, qui s'en vont vers la frontière sous les ordres d'un chef capable, bel entraîneur d'hommes et qui ne tardera pas à faire de son régiment l'un des plus marquants de notre armée, à la fois par son esprit de corps et par son aptitude au combat. En 1915, le lieutenant-colonel Schibler commande, à Porrentruy, l'école d'officiers de la 1<sup>re</sup> division, dont il est un animateur magnifique. Celui qui, modestement, écrit ces lignes, se rappelle avec émotion l'attitude exemplaire de ce chef, énergique et bienveillant, qui réussit à marquer de son empreinte virile les élèves-officiers de la promotion du « Serment au drapeau ». C'est aussi pendant ce service, que l'école d'aspirants effectua, dans un esprit de saine émulation, en une seule étape, la marche Porrentruy-Lausanne, par les Brenets, totalisant 87 km. En 1916, il prend le commandement du régiment d'infanterie 30, où il retrouva ses dévoués Tessinois. Fait colonel en 1918, il est

placé, de 1920 à 1924, à la tête de la brigade de montagne 15, puis, il dirige, également en 1924 et comme cdt. *ad interim* de la brigade de montagne 3, les manœuvres du val d'Entremont.

La carrière du colonel Schibler comme officier-instructeur n'est pas moins riche d'activités diverses. Nommé aspirant instructeur en



Colonel E. Schibler.

1896, on l'affecte comme instructeur définitif à Lausanne, où il demeure de 1898 à 1901. De 1902 à 1910 il est à Bellinzona et Coire. Appelé comme professeur de tactique aux écoles centrales, il instruit de 1911 à 1918 nos futurs capitaines et majors. En 1919, il rejoint la place d'armes de Zurich où il commande des écoles de recrues. Enfin, en 1923, il est nommé instructeur d'arrondissement de la 1<sup>re</sup> division et transféré à Lausanne.

Ajoutons que le colonel Schibler fut envoyé en mission aux manœuvres italiennes à Montferrato, en 1911.

Ce bref et imparfait rappel d'une longue carrière passée au service de notre pays, prouve à tout le moins la valeur de ce chef, son inaltérable dévouement à notre armée, sa belle conception du devoir

militaire, sa conscience professionnelle, qui n'admet aucune faiblesse. Instruisant avec aisance dans nos trois langues nationales, sachant s'adapter au caractère spécifique des différentes régions de la Suisse, le colonel Schibler a été, pour tous ses camarades, un modèle de soldat. Soldat, il l'a été et il l'est dans toute l'acception du terme. Modeste, discipliné, acceptant avec une égale humeur les grandeurs et les servitudes du métier militaire, ce chef peut être fier des souvenirs qu'il laisse dans notre armée. Sous des dehors qui semblent parfois un peu rudes, bénéficiant d'une belle prestance de mousquetaire, le colonel Schibler a un cœur d'or. Ennemi des punitions tarifées, sachant le prix qu'il convient d'attacher à l'éducation morale de nos jeunes soldats, il a toujours agi en parfaite connaissance de la mentalité romande. Son sens psychologique, sa joviale et rude franchise, sa bonté naturelle ont fait de cet officier distingué un chef aimé de ses camarades, aimé de ses subordonnés.

Le colonel Schibler se retire à Meggen, sur les bords du lac de Lucerne. Nous savons qu'il ne perdra pas entièrement le contact avec cette Suisse romande qui fut sa patrie d'adoption et où il est devenu l'un des nôtres.

C'est avec un sincère regret que l'on voit partir cet officier dont la carrière militaire fait honneur à notre corps d'instruction et dont l'attitude de chef fut toujours un exemple.

R. M.

\* \* \*

Le *colonel Verrey* est né en 1875. Après avoir suivi des cours à l'Université de Lausanne et porté la casquette de Zofingue, il se voue à la carrière des armes, vers laquelle le poussait un goût très prononcé pour les choses militaires.

Nommé lieutenant en 1896, sa carrière d'officier de troupe se poursuit parallèlement à celle d'instructeur. Étant premier-lieutenant, en 1899, il fonctionne comme adjudant de la 1<sup>re</sup> brigade d'infanterie. Devenu capitaine, en 1903, et après avoir commandé une compagnie de fusiliers vaudois, il est affecté, en 1906, comme premier-adjudant, à l'état-major de la 1<sup>re</sup> division. Deux ans plus tard, il commande *ad interim*, au cours de répétition du bat. 11, la IV<sup>e</sup> compagnie de ce corps de troupes valaisan. Après avoir suivi le cycle des cours d'état-major général il est de nouveau incorporé, en 1909, à l'état-major de la 1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, puis comme major, dont il reçoit le brevet la même année, il passe à l'état-major des fortifications de Saint-Maurice, qu'il apprend à connaître dans ses infimes détails. Aux manœuvres de 1911, il commande le 12<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de montagne. En 1914, il est mis à la tête du bataillon de landwehr 121. Nommé lieutenant-colonel vers la fin de 1915, il prend le commandant du fort de Savatan. Il est colonel depuis 1923.

Comme instructeur, le colonel Verrey fit, à l'image de la plupart

des officiers de carrière, son tour de Suisse, avant de se fixer à Lausanne. Après de nombreux stages comme aspirant-instructeur dans les écoles d'Aarau, de Zurich, de Berne, il fonctionne de 1900 à 1903, comme instructeur aux écoles de tir de Wallenstadt, sous les ordres du colonel Schiessle. Vers le milieu de 1903, il est définitivement



Colonel Ch. Verrey.

transféré à la 1<sup>re</sup> division et, dès lors, sa place d'armes sera Lausanne, où il est tour à tour instructeur de compagnie, chef de classe dans les écoles d'aspirants puis, dès son grade de lieutenant-colonel, commandant des écoles de recrues, soit à Lausanne, soit à Dailly ou Savatan. Le colonel Verrey a fait, comme capitaine, un stage d'une année (1904-1905) au 39<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Dusseldorf, dont il conserve un excellent souvenir et dont il aime, à juste titre, enrichir sa conversation.

Les nombreux officiers que le colonel Verrey a eu sous ses ordres ont toujours vu en lui un chef d'une conscience irréprochable, ayant le culte des choses bien faites, qu'elles fussent grandes ou petites. Lui aussi, à l'égal de son camarade d'armes, le colonel Schibler, est un

soldat dans l'âme faisant toujours passer les intérêts du service avant son confort personnel. La grande minutie qu'il apportait à la préparation de ses théories ou des écoles qu'il commandait, la peine qu'il prenait pour inculquer à ses subordonnés le sentiment du devoir, sont le propre d'un chef qui n'a jamais ménagé ses forces et qui a tout mis en œuvre pour accomplir sa belle mission avec dignité, dans le respect des conceptions officielles. Le colonel Verrey, durant sa longue et utile carrière a toujours prêché d'exemple. Il nous souvient, notamment d'un exercice de marche, effectué il y a une année, dans la région de la Croix de Javerne, recouverte d'une neige abondante. En tête de l'école de recrues, formée en longue colonne par un, le colonel Verrey a fait preuve d'une énergie qui méritait d'être signalée. Ainsi se transmet, d'une génération à l'autre, la belle tradition de dévouement à notre troupe qui est, il convient de le dire, l'un des apanages de notre corps d'officiers.

Très curieux d'histoire militaire, le colonel Verrey se plaît aux études de longue haleine. Sachant extraire les enseignements qui constituent le fruit de ses lectures, sa conversation est toujours une agréable leçon de choses, dont profitent ses jeunes camarades.

Le colonel Verrey a été un officier très épris de son métier, n'ayant jamais fini de faire son devoir. Chef d'une grande conscience, homme de cœur, gentleman accompli, tel est l'officier qui quitte le corps d'instruction de la 1<sup>re</sup> division.

R. M.

---

#### Cérémonie à la mémoire du colonel F. Feyler.

Nos lecteurs ont appris par les journaux dans quelle atmosphère de respect et de dignité s'est déroulée, le 26 novembre, au petit cimetière d'Ecublens, la cérémonie à la mémoire du colonel F. Feyler. De nombreux amis et camarades du défunt, des représentants des autorités communales et cantonales avaient tenu à s'associer à ce culte du souvenir.

Nous sommes heureux, ici, qu'ait été rendu un hommage public à l'officier distingué qui fut, pendant de si longues années, le directeur de la *Revue Militaire Suisse*.

Nous tenons à reproduire, notamment à l'intention des camarades du colonel, qui sont à l'étranger et qui, de ce fait, n'ont pu assister à la belle et simple cérémonie du 26 novembre, le discours qu'a prononcé le major R. Moulin, président de la section vaudoise de la Société suisse des officiers, en remettant à la Famille Feyler le modeste monument élevé à la mémoire du grand patriote, de l'écrivain militaire, de l'homme de cœur qu'était le colonel Feyler :

Mesdames et Messieurs,

« Le colonel F. Feyler a été retiré à l'affection des siens le 9 juillet 1931, non sans avoir vaillamment, en soldat qu'il était, lutté contre la maladie. La nouvelle de cette mort retentit douloureusement, non seulement en Suisse, parmi les amis et les lecteurs du défunt, mais encore à l'étranger, où l'homme que nous célébrons aujourd'hui s'était acquis une juste notoriété. En effet : cette compréhension rapide, cet esprit orné, mais toutefois rompu aux exercices d'une logique qui savait être impitoyable, ce jugement toujours loyalement fondé, autant sur le terrain solide des faits que sur cette merveilleuse faculté d'intuition qui était son apanage : toutes ces qualités faisaient du colonel Feyler un homme de grand caractère, de grande intelligence, et donc de grande autorité. Nous n'avons pas besoin de définir, une fois de plus, en présence de cette assemblée recueillie, quelle fut l'activité de trente-cinq années, consacrée par le colonel Feyler à la *Revue Militaire Suisse* dont il avait fait plus qu'un organe destiné à nos milices romandes. Nous n'avons pas besoin de dire, en votre présence, à vous qui l'avez suivi dans son activité de journaliste, le retentissement de ses articles, (qu'ils traitassent, comme dans le *Journal de Genève*, aux sombres temps de la guerre, des problèmes de haute stratégie ; ou qu'il y fût disputé, tels ceux écrits pour la *Gazette de Lausanne*, des questions concernant plus particulièrement notre défense nationale). Nous n'avons pas besoin de rappeler ce livre lucide sur *l'Antimilitarisme en Suisse*, dans lequel, tout en se gardant de faire de la polémique, mais en se plaçant strictement sur le terrain des réalités, le colonel Feyler démontrait victorieusement la faiblesse d'une doctrine, et en dénonçait les dangers. En effet, les mérites de l'homme que nous célébrons aujourd'hui vous sont connus, Mesdames et Messieurs, à vous qui l'avez approché à des titres divers. Et puis nous savons quelle fut sa modestie, si grande, que les décorations à lui décernées par les Gouvernements étrangers, non seulement il n'en parlait jamais, mais encore, il les laissait dans l'obscurité d'un fond de tiroir. Cependant, quelle qu'ait été cette modestie, ferons-nous injure à la mémoire du défunt en rappelant qu'il a été un des grands écrivains militaires de son temps ? Il a honoré son pays ; il a honoré l'armée du rang de laquelle il était sorti ; il a honoré le corps des officiers de cette armée, dont il fut un des meilleurs, et par l'esprit et par le cœur.

Aussi bien, est-ce à notre tour d'honorer la mémoire du colonel Feyler ; de dire bien haut dans quelle vénération nous la tenons, de lui témoigner publiquement notre gratitude émue, d'assurer sa famille de l'affection que nous lui conservons. Les sentiments que j'ai l'honneur d'exprimer ici ont trouvé à se manifester dans le sein de la Société romande des armes spéciales, de la Section vaudoise de la Société suisse des Officiers, tout de même qu'à la *Revue Militaire*

*Suisse*, dont, je l'ai déjà dit, il était l'âme, et dans le cœur de ses nombreux amis et camarades. En décembre de l'année dernière, un comité se constituait, aux fins d'élever à la mémoire du colonel Feyler une pierre tombale. Ce monument est modeste, peut-être trop à notre gré. Mais c'est à dessein qu'il est tel : nous savons le noble caractère de celui auquel il est élevé, et nous n'avons pas voulu blesser, même au titre posthume, cette délicate modestie dont il a déjà été parlé. Cependant, tel, encore, qu'il est, il doit porter au colonel Feyler le témoignage de notre admiration et de notre reconnaissance. Nous avons pensé que le mieux était de confier à un artiste le soin de faire revivre dans le bronze les traits du défunt. M. Milo Martin, dont nous saluons la présence parmi nous, et que nous remercions et félicitons pour son beau travail, a été chargé de matérialiser notre sentiment, et de sculpter ce médaillon, qui nous procure à tous cette joie triste de retrouver ce visage, où s'expriment à la fois la bonté, la finesse et l'énergie.

Au nom du comité du monument élevé en l'honneur du colonel F. Feyler, j'ai l'honneur de remettre ce mémorial à sa famille. Je sais qu'une cérémonie telle que celle-ci, Madame, doit raviver la douleur que vous éprouvez au souvenir des jours anciens. Mais j'ose souhaiter qu'elle vous apporte aussi un réconfort : celui de l'affection où ses amis tenaient le colonel Feyler ; celui de l'estime, je dirai mieux de la vénération, que ses camarades plus jeunes lui vouaient. Je fais le vœu, Madame, que vous retrouviez dans ce portrait, celui qui fut le compagnon de votre vie ; je fais le vœu que vos enfants y retrouvent le visage de leur père. Veuillez accepter, dans l'esprit de simplicité où il est offert, cet hommage des officiers de ce pays. Et veuillez agréer, une fois nouvelle, nos sentiments de sympathie attristée à l'occasion de votre deuil, qui est aussi le nôtre. Quant à nous, non contents d'avoir élevé cette pierre en l'honneur du colonel Feyler, nous nous efforcerons de suivre son exemple, de l'honorer encore en nous inspirant de sa droiture et loyauté. C'était un officier ; c'était un écrivain ; mais c'était surtout un homme.

Que cette pierre en porte le témoignage. »

---

#### **Communication du comité « monument Feyler ».**

Le comité remercie chaleureusement, et une fois de plus, les généreux donateurs qui lui ont permis de réaliser son pieux projet. Il estime de son devoir de leur communiquer, sous une forme résumée, le décompte de la souscription qui a été ouverte dans les livraisons 6, 7, 8 et 10 de cette revue.

Total des listes (juin, juillet, août et octobre) . . . . . Fr. 1225.—  
Dons reçus ultérieurement :  
Anonyme « souvenir » . . . . . » 50.—  
Major R. Peyraud, Bulle . . . . . » 10.—  
Lieut.-col. Moccetti, Lugano . . . . . » 5.—  

---

Total général . . . . . Fr. 1290.—

Les dépenses (pierre, médaillon, arrangement de la  
tombe, frais d'architecte, etc.) s'élèvent à . . . . » 1349.55  
Supplément de dépenses comblé par les Imprimeries  
Réunies (éditeurs de la *Revue Militaire Suisse*). . . » 59.55

---